



INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contrôle des branchements d'assainissement collectif

Cette formation est destinée :

aux contrôleurs de l'assainissement collectif, aux techniciens de services assainissement

Objectifs :

- Avoir une vision globale du contexte sanitaire et réglementaire de l'assainissement,
- Connaître le rôle de chaque acteur,
- Maîtriser les différentes étapes d'un contrôle,
- Détecter les anomalies de raccordement,
- Travailler en sécurité
- Être capable de fournir des explications techniques et juridiques aux propriétaires

Animation : Guillaume SAUVESTRE

- **Technicien Eau et Assainissement – Formateur polyvalent**
- Responsable Formation à l'IRFEDD,
- Ordonnanceur chez SUEZ Environnement,
- Chargé d'Interventions à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Programme détaillé :

Contexte et enjeux

- ✓ Contexte historique ;
- ✓ Différenciation eaux usées- eaux pluviales ;
- ✓ Le traitement des eaux usées : objectifs sanitaires, fonctionnement d'une ST.EP, dysfonctionnements par temps de pluie, paramètres de la pollution ;
- ✓ Impact des pollutions sur les milieux.

Règlementation et acteurs de l'assainissement :

- ✓ Lois et Directive Cadre sur l'Eau, SDAGE et contrats de milieux ;
- ✓ Documents d'urbanisme et de planification ;
- ✓ Règlementation (fascicule 70, Code de la Santé publique, Code de l'urbanisme, Code général des collectivités territoriales)
- ✓ Règlements du service d'assainissement.

Les ouvrages en assainissement :

- ✓ Réseau unitaire et séparatif ;
- ✓ Rappel de notions techniques : pente, profil en long ;
- ✓ Réseau de collecte : dimensionnement, regards ;
- ✓ Partie publique du branchement : raccordement, caractéristiques, boîtes de branchement ;
- ✓ Partie privée du branchement : pose, cas particuliers ;
- ✓ Installations intérieures : ventilation, siphons, séparation des réseaux.

Méthodologie des contrôles :

- ✓ Déclenchement et financement des contrôles : objectifs, branchements neufs en domaine privé, contrôles systématiques, mutations immobilières ;
- ✓ Demande de raccordement (branchement neuf) : procédures, réalisation ;
- ✓ Contrôle sur branchement existant (mutations immobilières) ;
- ✓ Contrôle de la pente : lunette, niveau ;
- ✓ Contrôle d'étanchéité ;
- ✓ Détection des anomalies de raccordement : test au colorant, test à la fumée ;
- ✓ Autres contrôles : by-pass fosses septiques, matériaux, installations intérieures (ventilations, siphons) ;
- ✓ Contenu d'un rapport : matériel nécessaire, contrôles à effectuer, proposition de méthode, croquis d'installations.

Relations avec les propriétaires :

- ✓ Droit d'accès aux propriétés : réglementation, refus d'accès, accréditation des agents ;
- ✓ Principales irrégularités constatées ;
- ✓ Non-conformités : critères, présentation aux usagers ;
- ✓ Mesures incitatives et coercitives, information préalable, sanctions, voies de recours ;
- ✓ Confrontation avec les usagers : les 3 niveaux de confrontation, éléments d'analyse transactionnelle, application.

DUREE, DATE et LIEU :

- 2 jours ;
- Dans vos locaux

PRE REQUIS CONSEILLE :

- Pratique de l'assainissement EU.

*Les formations
à l'environnement*